

**ACTIONS PREVISIONNELLES / GESTION URBAINE DE PROXIMITE**

ANNEXE N°6

Année(s) : 2025 -2026 - 2027 Ville :

LIBERCOURT

Quartier de la Haute Voie

Organisme : PAS DE CALAIS HABITAT

Nombre de logements dans le quartier :

141

QP062048

343 agence MOUSSERON

Axes	Actions	Calendrier et actions associées	Dépense prévisionnelle pour 2025	Dépense prévisionnelle pour 2026
1. Renforcement de la présence du personnel de proximité	1.2 Agents de médiation sociale	Médiation urbaine	8 250 €	8 250 €
4. Gestion des déchets et encombrants / épaves	4.1 Gestion des encombrants	Enlèvement des encombrants par entreprise d'insertion en fonction des besoins	2 500 €	2 500 €
7. Animation, lien social, vivre ensemble	7.2 Actions d'accompagnement social spécifiques	Accompagnement "mieux vivre à la maison " (8 familles) / Domartois - aide à domicile à proposer pour les personnes âgées +65 ans (bricolage, ménage, jardinage)	1 000 €	1 000 €
7. Animation, lien social, vivre ensemble	7.1 Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	Actions SIH : actions en lien avec les services communaux	3 000 €	3 000 €
3. Sur-entretien	3.1 Renforcement nettoyage	Nettoyage gouttières Résidence Les Charmilles (Régie de Quartier IMPULSION)	3 000 €	3 000 €
8. Petits travaux d'amélioration de la qualité de service	8.1 Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (réfection hall d'immeubles/cages d'escaliers, éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique...)	Continuité des travaux de résidentialisation du béguinage Les Charmilles Chantier Insertion collectif les ateliers 2 entrées Les Ateliers	22 788 €	10 918 €
			<b>40 538 €</b>	<b>28 668 €</b>

<b>Total Renforcement des moyens de droit commun et des actions</b>	<b>40 538 €</b>
<b>Abattement estimé 2025</b>	<b>28 668 €</b>
<b>Solde 2024</b>	<b>11 870 €</b>

Le programme d'actions sera ajusté au cours de l'année 2025 de manière à ce que le programme puisse comporter l'ensemble des actions menées par le bailleur au bénéfice du quartier et que le montant des actions spécifiques corresponde au montant de l'abattement retenu entre les parties. Les montants d'abattement indiqués sont un estimatif dans l'attente des éléments de la DGFIP. Un avenant à ce plan d'actions pourra être réalisé à la réception des éléments financiers définitifs. Ce plan d'actions est valable pour 2025 et 2026 sous réserve d'autres instructions données par l'Etat et la collectivité communautaire.

Fait à Libercourt, le

La commune de Libercourt  
Représentée par Monsieur Daniel Maciejaszl, Maire

Pas-de-Calais habitat,  
Représenté par Monsieur Bruno Fontalirand, Directeur général

Accusé de réception en préfecture  
062-216209072-20241218-DELIB-2024-71-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2024  
Date de réception préfecture : 18/12/2024